

Inscription aux activités 2019-2020

SVP apportez cette feuille lors de la rencontre d'inscription

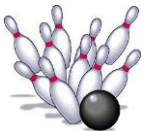

Nom du membre-utilisateur : _____ SEMAINE ou ACTIVITÉS





Toutes les activités doivent être payées par **CHÈQUES SEULEMENT** et libellés au nom de : *Les Fantastiques de Magog*
Seule la cotisation mensuelle pourra être payée Via Accès D de Desjardins (informez-vous auprès de Sophia au besoin)



Membres SEMAINE : 12 chèques postdatés pour la **cotisation mensuelle** (\$60) sept 2019 à août 2020 inclusivement
OU

Membres ACTIVITÉS : 1 chèque postdaté pour la **cotisation annuelle** (\$100) daté du **1^{er} septembre 2019**

Merci de faire UN chèque pour CHAQUE activité et assurez-vous d'y inscrire la bonne date

Activité (choisir celles dont vous voulez participer)	<input checked="" type="checkbox"/>	À payer	Date du chèque	Note (pour usage interne)
Quilles (Les membres qui ne fréquentent pas les Fantastiques les lundis devront retourner à la maison tout de suite après l'activité de Quilles)	<input type="checkbox"/>	\$45	15 septembre 2019	
<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} session (sept à décembre)  2^e session (janvier à avril) 	<input type="checkbox"/>	\$45	15 janvier 2020	
Fête de Noël	<input type="checkbox"/>	\$20	13 décembre 2019	
<ul style="list-style-type: none"> activité spéciale animée Visite et cadeau du Père Noël Repas (buffet froid) Collations spéciales 				

<p>Cabane à sucre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transport aller/retour • Dîner de cabane à sucre • Tire sur la neige 	<input type="checkbox"/>	<p>\$25</p>	<p>Date officielle de l'activité à confirmer</p> <p>1er mars 2020</p>	
<p>Fête de Pâques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités sous le thème de Pâques • Chasse aux cocos et surprises • Dîner de Pâques et collations 	<input type="checkbox"/>	<p>Gratuit</p>	<p>Date de la fête : 9 avril 2020</p>	
<p>Danses mensuelles (Voir dates au calendrier) <u>8 danses régulières durant l'année</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre • Octobre • Novembre • Janvier • Février • Mars • Avril • mai 	<input type="checkbox"/>	<p>\$5/Danse</p> <p>\$1/Croustilles</p> <p>\$1/Boisson gazeuse</p>	<p>Pour ceux qui veulent payer à l'année</p> <p>8 danses SEULEMENT = \$40</p> <p>8 danses AVEC collations = \$56</p> <p>15 septembre 2019</p>	
<p>Fête des vacances</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Activités spéciales • Dîner des vacances (buffet froid) • Collations 	<input type="checkbox"/>	<p>Gratuit</p>	<p>Date de la fête : 17 juillet 2020</p>	

<p style="text-align: center;">Camp annuel</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <ul style="list-style-type: none"> • 2 dodos au camp • 3 journées complètes d'activités spéciales • Déjeuners, dîners, soupers et collations • Vous êtes responsables du transport aller/retour au camp 	<input type="checkbox"/>	\$130	6 juillet 2020	
<p style="text-align: center;">Nouveau - Projet pilote</p> <p style="text-align: center;">Montant en argent comptant pour activités favorisant la participation sociale.</p> <p>Directement en lien avec la mission de l'organisme, nous désirons, cette année, explorer une nouvelle approche avec les membres. Ils auront un (portefeuille) qu'ils devront gérer, en fonction des activités proposées par le centre.</p> <p>Exemple de dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crème glacée à la crèmerie • Café Tim Horton • Diner au restaurant pour leur anniversaire <p>Les membres seront accompagnés par un membre du personnel dans la gestion de celui-ci.</p> <p>Les montants inutilisés seront reportés pour l'année suivante.</p>	<input type="checkbox"/>	\$25 COMPTANT	OBLIGATOIRE POUR TOUS (par soucis d'équité)	

IMPORTANT

Rappel : Un courriel de rappel vous sera envoyé pour chacune des activités

Sorties spéciales : D'autres activités qu'on ne peut réserver en avance s'ajouteront durant l'année ainsi qu'une somme à déboursier pour les frais de transport et/ou d'activités. Ex. cinéma, cours de danse adaptée ou autres activités spéciales. Nous vous informerons en temps et lieu.

Calendrier annuel : Placez le bien en vue durant l'année, c'est votre référence!

Remboursement : L'annulation d'une activité devra se faire **au moins 48h à l'avance de la date du chèque** pour recevoir un remboursement. Si vous payez en UN seul chèque pour toutes les activités, nous ne pourrons faire de remboursement si la personne annule à la dernière minute.

